

Département
du Bas-Rhin
Arrondissement
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 1^{er} avril 2022

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

14

Séance du 07 avril 2022

Sous la présidence de Mme Marianne WEHR, Maire

Présents : Marianne WEHR, Maire
Carole BOEHLER, Adjointe au Maire, Rémi BOEHLER, Nathalie
EBENER, Christelle KOESTEL, Denis TOURNEMAINE, Michèle
AMAR, Emmanuel MULLER, Mélanie BRAND, Geoffroy
LAURENT, Jonas BRAUN, Aurélie KRATZ, Jean-Claude MAGER

Absent excusé : Christophe SCHIR, a donné pouvoir à Marianne
WEHR

Absent : Éric BOEHLER, Adjoint au Maire

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 17 MARS 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du
17 mars 2022.

Votes : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le 12 avril 2022
La Maire
Marianne WEHR



Acte à classer

13_07-04-2022

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-04-12T15-04-06.00 (M1236835786)

Identifiant unique de l'acte : 067-216701276-20220407-13_07-04-2022-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 17 MARS 2022

Date de décision : 07/04/2022



**Certifié
Conforme**

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes

Acte : [13_07_04_2022.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 12/04/22 à 15:04

Par [SCHOCH Stéphanie](#)

Transmis

Date 12/04/22 à 15:04

Par [SCHOCH Stéphanie](#)

Accusé de réception

Date 12/04/22 à 13:14

Département
du Bas-Rhin
Arrondissement
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 1^{er} avril 2022

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

14

Séance du 07 avril 2022

Sous la présidence de Mme Marianne WEHR, Maire

Présents : Marianne WEHR, Maire

Carole BOEHLER, Adjointe au Maire, Rémi BOEHLER, Nathalie EBENER, Christelle KOESTEL, Denis TOURNEMAIN, Michèle AMAR, Emmanuel MULLER, Mélanie BRAND, Geoffroy LAURENT, Jonas BRAUN, Aurélie KRATZ, Jean-Claude MAGER

Absent excusé : Christophe SCHIR, a donné pouvoir à Marianne WEHR

Absent : Éric BOEHLER, Adjoint au Maire

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

Considérant qu'il n'y a aucune remarque à faire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations, ni réserves de sa part.

En conséquence, le Conseil municipal approuve à l'unanimité, le compte de gestion dressé pour l'Exercice 2021.

Votes : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Suivent les signatures au registre

Pour copie conforme

Ergersheim, le 12 avril 2022

Marianne WEHR



Acte à classer

14_07-04-2022

1 2 4
En préparation En attente retour > AR reçu < Classé
Préfecture

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-04-12T15-04-45.00 (MI236836860)

Identifiant unique de l'acte : 067-216701276-20220407-14_07-04-2022-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

Date de décision : 07/04/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Décisions budgétaires

Acte : 14_07_04_2022.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 12/04/22 à 16:04

Par SCHOCH Stéphanie

Transmis

Date 12/04/22 à 16:04

Par SCHOCH Stéphanie

Accusé de réception

Date 12/04/22 à 16:16

Date de convocation : 1^{er} avril 2022

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

14

Séance du 07 avril 2022

Sous la présidence de Mme Marianne WEHR, Maire

Présents : Marianne WEHR, Maire

Carole BOEHLER, Adjointe au Maire, Rémi BOEHLER, Nathalie EBENER, Christelle KOESTEL, Denis TOURNEMAINE, Michèle AMAR, Emmanuel MULLER, Mélanie BRAND, Geoffroy LAURENT, Jonas BRAUN, Aurélie KRATZ, Jean-Claude MAGER

Absent excusé : Christophe SCHIR, a donné pouvoir à Marianne WEHR

Absent : Éric BOEHLER, Adjoint au Maire

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à 12 voix « pour », le compte administratif de l'exercice 2021 qui présente un excédent de fonctionnement cumulé de **837 453,37 €** et un déficit d'investissement cumulé de **- 176 976,61 €** sur les exercices budgétaires 2020 et 2021, soit un résultat de clôture cumulé de 660 476,76 €.

Fonctionnement

Dépenses (mandats émis en 2021)	878 599,75€
Recettes (titres émis en 2021 + c/002 excédent de fonct. 2020 : 530 973,26€)	1 716 053,12 €
Excédent de fonctionnement cumulé : résultat à affecter au BP 2022	837 453,37 €

Investissement

Dépenses (mandats émis en 2021)	434 448,10 €
Recettes (titres émis en 2021 + excédent d'inv. 2020 : 2 945,23€)	257 471,49 €
Déficit d'investissement cumulé : à reporter au budget primitif 2021	- 176 976,61 €
Restes à réaliser d'investissement	- 132 000,00 €

TOTAL CUMULE DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Dépenses de fonctionnement et d'investissement cumulées	1 313 047,85 €
Recettes de fonctionnement et d'investissement cumulées	1 973 524,61 €
Résultat de clôture cumulé sur exercices 2020 et 2021	660 476,76 €

Mme la Maire s'est retiré de la salle du Conseil avant délibération.

Votes : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0



Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le 12 avril 2022
La Maire
Marianne WEHR

Actes à classer

15_07-04-2022

1	2		4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-04-12T15-05-27.00 (MI236835867)

Identifiant unique de l'acte : 067-216701276-20220407-15_07-04-2022-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Date de décision : 07/04/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Décisions budgétaires

Acte : 15.07.04.2022.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 12/04/22 à 15:05

Par SCHOCH Stéphanie

Transmis

Date 12/04/22 à 15:05

Par SCHOCH Stéphanie

Accusé de réception

Date 12/04/22 à 15:10

Département
du Bas-Rhin
Arrondissement
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 1^{er} avril 2022

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

14

Séance du 07 avril 2022

Sous la présidence de Mme Marianne WEHR, Maire

Présents : Marianne WEHR, Maire
Carole BOEHLER, Adjointe au Maire, Rémi BOEHLER, Nathalie
EBENER, Christelle KOESTEL, Denis TOURNEMAINE, Michèle
AMAR, Emmanuel MULLER, Mélanie BRAND, Geoffroy
LAURENT, Jonas BRAUN, Aurélie KRATZ, Jean-Claude MAGER

Absent excusé : Christophe SCHIR, a donné pouvoir à Marianne
WEHR

Absent : Éric BOEHLER, Adjoint au Maire

**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2021 AU BUDGET
PRIMITIF DE L'EXERCICE 2022**

Le Conseil municipal, constate que le compte administratif 2021 fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement cumulé de **837 453,37 €**,
- un déficit d'investissement cumulé de **- 176 976,61 €**,
- des restes à réaliser en dépenses d'investissement de **132 000,00 €** (jointes en annexe),

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter ce résultat de
fonctionnement comme suit au budget primitif de l'Exercice 2022 :

- report en recettes de fonctionnement (compte 002) : **528 476,76 €**
- titre au 1068 : **308 976,61 €**

Votes : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le 12 avril 2022
La Maire
Marianne WEHR



Acte à classer

16_07-04-2022


1 2 4
En préparation En attente retour > AR reçu < Classé
Préfecture

Identifiant FAST : ASCI_2_2022-04-12T15-06-20.00 (MI236835974)

Identifiant unique de l'acte : 087-216701276-20220407-16_07-04-2022-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENTS 2021 AU BUDGET
PRIMITIF DE L'EXERCICE 2022

Date de décision : 07/04/2022


**Certifié
Conforme**

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgétaires

Acte : 16_07_04_2022.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 12/04/22 à 15:06

Par SCHOCH Stéphanie

Transmis

Date 12/04/22 à 15:06

Par SCHOCH Stéphanie

Accusé de réception

Date 12/04/22 à 15:10

Département
du Bas-Rhin
Arrondissement
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 1^{er} avril 2022

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

14

Séance du 07 avril 2022

Sous la présidence de Mme Marianne WEHR, Maire

Présents : Marianne WEHR, Maire

Carole BOEHLER, Adjointe au Maire, Rémi BOEHLER, Nathalie EBENER, Christelle KOESTEL, Denis TOURNEMAINE, Michèle AMAR, Emmanuel MULLER, Mélanie BRAND, Geoffroy LAURENT, Jonas BRAUN, Aurélie KRATZ, Jean-Claude MAGER

Absent excusé : Christophe SCHIR, a donné pouvoir à Marianne WEHR

Absent : Éric BOEHLER, Adjoint au Maire

CONTRIBUTIONS DIRECTES 2022 : VOTE DE L'ÉTAT 1259 FDL 2022

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de notifier l'état 1259 comme suit :

Les taux votés pour l'année 2022 sont les suivants :

- TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES	25,81 %
- TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	42,54 %
- COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	17,10 %

pour un produit fiscal attendu de 514 902,00 €.

Votes : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Suivent les signatures au registre

Pour copie conforme

Ergersheim, le 12 avril 2022

La Maire

Marianne WEHR



Département
du Bas-Rhin
Arrondissement
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 1^{er} avril 2022

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

14

Séance du 07 avril 2022

Sous la présidence de Mme Marianne WEHR, Maire

Présents : Marianne WEHR, Maire

Carole BOEHLER, Adjointe au Maire, Rémi BOEHLER, Nathalie EBENER, Christelle KOESTEL, Denis TOURNEMAINE, Michèle AMAR, Emmanuel MULLER, Mélanie BRAND, Geoffroy LAURENT, Jonas BRAUN, Aurélie KRATZ, Jean-Claude MAGER

Absent excusé : Christophe SCHIR, a donné pouvoir à Marianne WEHR

Absent : Éric BOEHLER, Adjoint au Maire

VOTE DES SUBVENTIONS POUR L'EXERCICE 2022

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- vote des crédits de 77 500,00 € en dépenses de fonctionnement au compte 65748 « subventions de fonctionnement aux autres personnes privées » au budget primitif 2022 ;
- décide d'attribuer des subventions aux associations selon le détail figurant à l'annexe budgétaire B8.1, page 50 du budget primitif 2022, ci-annexée.

Votes : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Suivent les signatures au registre

Pour copie conforme

Ergersheim, le 12 avril 2022

La Maire

Marianne WEHR



Département
du Bas-Rhin
Arrondissement
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 1^{er} avril 2022

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

14

Séance du 07 avril 2022

Sous la présidence de Mme Marianne WEHR, Maire

Présents : Marianne WEHR, Maire

Carole BOEHLER, Adjointe au Maire, Rémi BOEHLER, Nathalie EBENER, Christelle KOESTEL, Denis TOURNEMAINE, Michèle AMAR, Emmanuel MULLER, Mélanie BRAND, Geoffroy LAURENT, Jonas BRAUN, Aurélie KRATZ, Jean-Claude MAGER

Absent excusé : Christophe SCHIR, a donné pouvoir à Marianne WEHR

Absent : Éric BOEHLER, Adjoint au Maire

VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2022

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à 12 voix « pour » et 2 abstentions, le budget primitif de l'exercice 2022 qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement à 1 727 270,98 € et à 1 362 075,59 € pour la section d'investissement.

Votes : 14

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 2

Suivent les signatures au registre

Pour copie conforme

Ergersheim, le 12 avril 2022

La Maire

Marianne WEHR



Département
du Bas-Rhin
Arrondissement
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 1^{er} avril 2022

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

14

Séance du 07 avril 2022

Sous la présidence de Mme Marianne WEHR, Maire

Présents : Marianne WEHR, Maire

Carole BOEHLER, Adjointe au Maire, Rémi BOEHLER, Nathalie EBENER, Christelle KOESTEL, Denis TOURNEMAINE, Michèle AMAR, Emmanuel MULLER, Mélanie BRAND, Geoffroy LAURENT, Jonas BRAUN, Aurélie KRATZ, Jean-Claude MAGER

Absent excusé : Christophe SCHIR, a donné pouvoir à Marianne WEHR

Absent : Éric BOEHLER, Adjoint au Maire

APPROBATION ET AUTORISATION DONNEE A MME LA MAIRE POUR LA SIGNATURE DE LA CONVENTION RELATIVE A LA RE-FACTURATION DE FOURNITURE DE GAZ AU CONSEIL DE FABRIQUE D'ERGERSHEIM

Mme la Maire explique que la commune prend actuellement en charge les frais de fourniture de gaz de l'Eglise Saint-Nicolas d'Ergersheim.

Il a été convenu avec M. Gérard HOLTZINGER, président du Conseil de Fabrique d'Ergersheim, qu'à compter du 17 décembre 2021, les factures de gaz de l'église seront intégralement payées par le Conseil de Fabrique d'Ergersheim par le biais d'une refacturation par la Commune d'Ergersheim.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance de ladite convention et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve la convention relative à la refacturation de fourniture de gaz au Conseil de Fabrique d'Ergersheim et autorise Mme la Maire à la signer.

Votes : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Suivent les signatures au registre

Pour copie conforme

Ergersheim, le 12 avril 2022

La Maire

Marianne WEHR



Date de convocation : 1^{er} avril 2022

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

14

Séance du 07 avril 2022

Sous la présidence de Mme Marianne WEHR, Maire

Présents : Marianne WEHR, Maire

Carole BOEHLER, Adjointe au Maire, Rémi BOEHLER, Nathalie EBENER, Christelle KOESTEL, Denis TOURNEMAINE, Michèle AMAR, Emmanuel MULLER, Mélanie BRAND, Geoffroy LAURENT, Jonas BRAUN, Aurélie KRATZ, Jean-Claude MAGER

Absent excusé : Christophe SCHIR, a donné pouvoir à Marianne WEHR

Absent : Éric BOEHLER, Adjoint au Maire

AUTORISATION DONNEE A MME LA MAIRE POUR PROCEDER A DES MOUVEMENTS DE CREDITS DE CHAPITRE A CHAPITRE (HORS DEPENSE DE PERSONNEL) AU SEIN DES SECTIONS INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT DANS LA LIMITE DE 7,5% DES DEPENSES REELLES DE CHACUNE DE CES SECTIONS

Vu la délibération du 15 septembre 2021 adoptant, par anticipation à compter du 1^{er} janvier 2022, de la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;

Vu les dispositions de la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;

Mme la Maire explique que la nomenclature budgétaire et comptable M57 prévoit la possibilité, pour l'assemblée délibérante, d'autoriser l'exécutif à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections.

Ces mouvements de crédits ne doivent pas entraîner une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre.

Ces virements de crédits doivent faire l'objet d'une décision expresse de l'exécutif, qui doit être transmise au représentant de l'État pour être exécutoire dans les conditions de droit commun.

Cette décision doit également être notifiée au comptable.

L'exécutif de l'entité informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits, lors de sa plus proche séance.

Le Conseil municipal, après délibérations, à l'unanimité, autorise Mme la Maire, pour l'exercice 2022 :

- à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections, sous réserve que ces mouvements de crédits n'entraînent pas une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre ;

- à signer les décisions et documents utiles pour les transmettre au représentant de l'Etat, et les notifier au comptable assignataire d'Erstein pour mise en œuvre.

Votes : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0



Suivent les signatures au registre

Pour copie conforme

Ergersheim, le 12 avril 2022

La Maire

Marianne WEHR


Acte à classer

21_07-04-2022

1 2 4
En préparation En attente retour > AR reçu < Classé
Préfecture

Identifiant FAST : ASCI_2_2022-04-12T15-11-33.00 (MI236836032)

Identifiant unique de l'acte : 067-216701276-20220407-21_07-04-2022-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : AUTORISATION DONNEE A MME LA MAIRE POUR  RENDRE A
DES MOUVEMENTS DE CREDITS DE CHAPITRE A CHAPITRE (HORS
DEPENSE DE PERSONNEL) AU SEIN DES SECTIONS INTRADIMENSIONNEMENT
ET FONCTIONNEMENT DANS LA LIMITE DE 7,5% DES D
REELLES DE CHAQUE DE CES SECTIONS

Date de décision : 07/04/2022

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers

Acte : 21.07.04.2022.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparer

Transmettre

Accusé de réception

Date 12/04/22 à 15:11

Date 12/04/22 à 15:11

Date 12/04/22 à 15:18

Par SCHOCH Stéphanie

Par SCHOCH Stéphanie